

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION DES
ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX DU 27 MARS 2023**

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 4 et 6 de l'arrêté du 31 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

➤ **FORMATION EN VOIE DIRECTE :**

SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2023, par ordre de mérite, SUR LE SITE D'ISLE

CHAUSSE Snéjana
JACQUIN Cécile

EST DECLARE ADMIS DE DROIT pour la rentrée 2023, SUR LE SITE D'ISLE

JOUHANNET Dominique

➤ **FORMATION EN SITUATION D'EMPLOI :**

EST DECLARE ADMIS pour la rentrée 2023, SUR LE SITE D'ISLE

POITRENAUD Benoît

Isle, le 27 mars 2023

La Directrice Générale


Catherine LOUBRIAT

Le Responsable du Pôle des Formations à
l'accompagnement socio-éducatif


Ludovic GERMANEAU

